

# Règlement du Challenge Romand 2022

Ce tournoi a été créé en 2016 pour faire jouer en priorité des jeunes, filles et garçons, nés entre 1999 (23 ans) et 2007 (15 ans), dont le handicap est de 36.0 maximum, et qui ne peuvent pas participer aux Juniors Tour Event (JTE). Les dates de ces tournois ne se calquent plus sur celles des JTE. Ceci nous permet de trouver plus facilement des dates avec les différents clubs organisateurs et de plus, les fields maximum n'ont jusqu'ici jamais été atteints.

## **Organisation**

Clubs organisateurs et dates :

|                  |  |
|------------------|--|
| Payerne          | : 27 mars  |
| Bonmont          | : 3 avril  |
| Vuissens         | : 1er mai  |
| Lavaux           | : 15 mai   |
| Lausanne         | : 22 juillet   |
| Domaine Impérial | : 17 août  |
| La Côte          | : 18 septembre   |
| Gruyère          | : 2 octobre avec apéritif de clôture et remise de prix |

Chaque année, les différents capitaines juniors des clubs organisateurs créent un groupe WhatsApp intitulé « Challenge + nom du club + deux derniers chiffres de l'année » et y invitent leurs juniors éligibles. Ces groupes serviront à rappeler les dates des compétitions, à publier la liste de résultats, à transmettre certaines informations et à échanger entre juniors. Possibilité est donnée à l'ASGI de nous communiquer les coordonnées des juniors éligibles pour la création d'un groupe par Karile Jeannet.

Le Challenge Romand est ouvert en priorité aux juniors des clubs organisateurs. Les juniors souhaitant participer au Challenge Romand, mais dont le home club ne fait pas partie des clubs organisateurs ou provenant de l'ASGI, peuvent s'inscrire auprès des clubs organisateurs, mais ne sont en aucun cas prioritaires, ni éligibles pour le classement final (sauf l'ASGI).

Vu les horaires moins souples de cette catégorie de juniors, les tournois seront si possible organisés les week-ends, de préférence les dimanches pour ne pas interférer avec les compétitions de club, ou en périodes de vacances scolaires. Il faudrait également éviter si possible la période du 15 juin au 15 août qui est une période d'examens et de vacances où les gens sont souvent à l'étranger.

Le nombre de participants est limité en règle générale à 45, filles et garçons confondus. Le choix est laissé libre au club organisateur de recevoir plus de joueurs.

Les flights sont de 3 joueurs.

La priorité est donnée aux joueurs qui ne peuvent pas participer aux Juniors Tour Event (question de handicap ou de sélection aux JTE).

Chaque club organisateur dispose de cinq places. Les places laissées libres peuvent profiter aux autres clubs organisateurs, puis aux autres clubs et à l'ASGI. Les inscriptions supplémentaires sont attribuées en fonction du nombre de places disponibles et du handicap. Les joueurs qui n'ont pas été pris à un tour, seront prioritaires au tour suivant. C'est au home club de veiller à inscrire ses joueurs en donnant la priorité à ceux qui étaient en liste d'attente au tournoi précédent.

Lorsque les tournois se déroulent en même temps qu'un JTE, les inscriptions seront closes 24 heures après la clôture officielle des Juniors Tour Event. Dans les autres cas, la clôture aura lieu quatre jours avant le tournoi, jusqu'à 18h00.

Le club organisateur se charge d'envoyer par e-mail aux clubs participants la liste des joueurs acceptés, ainsi que la liste d'attente, trois jours avant la date du tournoi. Les juniors des clubs non organisateurs et de l'ASGI s'inscrivent directement auprès du club organisateur du tournoi en question.

La liste de départs est publiée sur Swissgolf la veille du tournoi à 12h00.

Il n'y aura pas de turn (ou à bien plaisir des clubs), pas de cocktail et pas de remise de prix lors des tournois.

La participation aux tournois est offerte. Les reconnaissances sont au bon vouloir des clubs qui reçoivent.

Le dernier tournoi est suivi d'un apéritif pour tous et d'une remise de prix pour la saison (uniquement pour les juniors des clubs organisateurs et ASGI). La présence des vainqueurs est obligatoire pour recevoir leur prix, sauf situation exceptionnelle.

## **Les joueurs**

Les juniors autorisés à participer doivent être nés entre 1999 et 2007.

Le handicap maximum est de 36.00.

Le tournoi est ouvert aux filles et aux garçons.

Ils doivent faire partie d'un club organisateur, d'un club membre de Swissgolf ou de l'ASGI.

## **La formule de jeu**

back tees en strokeplay et front tees en stableford, selon le règlement de chaque club (4 catégories)

## **Les résultats**

Les résultats sont publiés sur Swissgolf le lendemain et sur les différents groupes WhatsApp

## **Classement et Finale**

Nous remercions Raymond Chautems, capitaine de Payerne, de tenir le classement général durant la saison. Pour ce faire, nous prions les clubs organisateurs d'envoyer dès que possible la liste des résultats en brut et en net (même liste que lors d'une compétition organisée par les clubs) à [rchautems@bluewin.ch](mailto:rchautems@bluewin.ch).

Lors de l'apéritif, nous procéderons à la remise des prix récompensant les juniors (clubs organisateurs et ASGI) qui ont participé à trois compétitions minimum durant la saison. Le classement sera établi sur la base des quatre meilleurs résultats de la saison. Une remise des prix supplémentaire récompensera les juniors, tous confondus, qui ont participé à la Finale.

Seront récompensés pour les résultats de la saison :

1. 1er homme en brut recevra le trophée masculin du Challenge Romand
2. 1ère femme en brut recevra le trophée féminin du Challenge Romand
3. Trois prix nets garçons stroke play
4. Trois prix nets filles stroke play
5. Trois prix net garçons stableford
6. Trois prix net filles stableford

Seront récompensés pour les résultats de la Finale :

1. Trois premiers en brut
2. Trois premiers en net

Sont exclus de ce classement les 1ers des catégories 3. à 6. des résultats de la saison.

S'il devait rester des prix, il sera procédé à un tirage au sort des juniors présents non encore récompensés.

## **Règlement des compétitions**

Pour les compétitions juniors, le règlement de Swissgolf s'applique. Les caddies, ainsi que les chariots électriques ne sont pas autorisés. Les instruments de mesure sont par contre autorisés (par exemple Bushnell). Les capitaines juniors ou leurs représentants sont autorisés à se rendre sur le parcours et approcher les juniors si besoin. Les parents et accompagnants sont

autorisés à se rendre sur le parcours à la seule condition qu'ils n'adressent pas la parole aux juniors et qu'ils se tiennent à une distance d'environ 100 m. Exception peut être faite, si un junior présente un handicap physique et qu'une demande officielle est formulée au comité d'organisation qui statuera.

En cas de litiges, ils seront en priorité réglés par le comité d'épreuve du club organisateur.  
En cas de doute sur la décision à prendre, ce sera le comité d'organisation qui statuera.

Comité d'organisation :

#### Membres fondateurs et organisateurs

|                                     |                 |
|-------------------------------------|-----------------|
| Raymond Chautems - GC Payerne       | : 079 447 46 61 |
| Manuela Choumenkovitch - GC Domaine | : 079 394 70 68 |
| Martial Cuendet - GC Vuissens       | : 078 750 52 53 |
| Karile Jeannet - GC Lavaux          | : 078 718 28 60 |

#### Membres organisateurs

|                                  |                 |
|----------------------------------|-----------------|
| A confirmer - GC Bonmont         | :               |
| Christophe Bohnet - GC La Côte   | : 079 473 69 52 |
| Gérald Bussard - GC Lausanne     | : 079 418 03 90 |
| Olivier Clerc -GC Gruyère        | : 079 565 95 22 |
| Jacques-André Possa - GC Gruyère | : 078 871 46 92 |
| Lemieux Joël - GC Domaine        | : 079 778 03 96 |

**Mes sincères remerciements vont à toutes les personnes susmentionnés, ainsi qu'aux clubs qui accueillent un tournoi, pour leur investissement et la mise à disposition de leur terrain. Mes remerciements vont également à l'ASGI qui a la gentillesse de nous soutenir. Sans vous, le Challenge Romand ne pourrait avoir lieu ! 🙏👍**

Karile Jeannet - Présidente du comité d'organisation  
Lavaux, le 20 février 2022